



FLASH INFO SNEP 66 DU 15 06 2020



Edito

Nous sommes dans la phase 2 de la crise. Après un confinement inattendu et inédit de 2 mois, le pays est rentré depuis début mai dans un dé-confinement partiel avec des contraintes assouplies. Le confinement a laissé des traces dans la population. Des effets multiples selon les conditions de vie (ou de survie !). Des inégalités exacerbées apportant encore une fois la preuve que les services publics jouent bien le rôle d'amortisseurs indispensables (Ecole, santé..).

Cela fait plus d'un an que les personnels de la santé lancent des alertes sur la dégradation du système. La crise a confirmé que les choix politiques de réduction des services publics (suppression de postes, limitation des investissements, amputation des budgets de la recherche) sont la principale cause de la crise sanitaire que nous avons vécue. En effet, l'ajustement des mesures dépendaient essentiellement du nombre de lits et de respirateurs disponibles. D'autres décisions relatives au confinement, moins contraignantes, auraient été possibles si les revendications des personnels hospitaliers avaient été écoutées. A présent, rien sur l'augmentation du point d'indice des personnels que les français ont applaudi tous les soirs pendant le confinement...

D'autre part les réactions ont été très différentes suivant l'analyse que chacun a pu faire de la situation et de son ressenti personnel. Peut-être est-il encore tôt pour faire un bilan mais celui-ci sera indispensable.

Enfin le manque de clarté de la communication concernant l'évolution

de la pandémie et la cacophonie ambiante ont créé un climat anxiogène. A cela s'est ajouté une sorte de « diktat » du monde scientifique et médical dont les informations, souvent contradictoires, n'ont pas apaisé le climat général.

Le SNEP-FSU 66 juge la gestion de la crise lamentable, notamment dans la communication du ministère de l'éducation nationale. On a eu droit aux discours solennels instillant la peur, à des informations contradictoires et fluctuantes, à des consignes officielles, publiées très tard, mettant en difficulté les responsables chargés d'ouvrir les établissements autant publics que privés, à une communication par le biais des médias en lieu et place du canal officiel des décrets et circulaires, BFM TV devenue porte parole du gouvernement! Ce fonctionnement est le résultat de l'amateurisme des décideurs et de leur mépris des personnels.

Dans notre secteur et notre département...Les syndicats n'ont jamais autant été sollicités dans cette période de crise ce qui est complètement incohérent avec la fin du paritarisme et le refus du ministère de remettre en cause la fusion des CHSCT et des CTSD. La communication envers les représentants syndicaux se voulait rassurante mais elle cachait mal l'impréparation de la reprise. A la sortie du protocole, peu de réponses concrètes pourtant attendues et nécessaires, par contre beaucoup d'informations contradictoires. Pour exemple, la possibilité de garde volontaire des enfants mal définie, celle de faire des randonnées en EPS validées par les IPR mais invalidée par les DASEN...ect

Le Chsctd a été plusieurs fois réuni en visio. Les saisines d'avant confinement ont été mises entre parenthèses. L'objectif affiché était double: prendre note des remontées, expliquer et préciser les décisions du gouvernement et plus tard, le protocole sanitaire du dé-confinement. Pendant: les difficultés des personnels liées au télétravail en plus des responsabilités familiales, après: l'absence de masque et de gel, les conditions de port de ces masques, les droits des personnels quant à la reprise en présentiel... Les demandes d'éclaircissement n'ont pas toujours été satisfaites et les informations en fonction de leur origine ont été source d'explications et de consignes souvent contradictoires. Un climat tendu donc avec une administration sur la défensive et prête à "s'arranger" avec le règlement du chsctd pour éviter les impasses dans lesquelles elle était mise.

Et pendant ce temps.... Nous sommes face à un pouvoir qui profite de l'état de sidération de la population pour tenter des expériences sans risque de mobilisation sociale : les derniers textes sortis sont les témoins de la droitisation de la politique de Macron : l'état d'urgence sanitaire, l'assouplissement du code du travail (remise en cause des congés payés, des 35 heures, des RTT, facilitation des procédures de licenciement), la surveillance organisée (Application COVID)...

En ce qui concerne l'école, le retour des élèves sur la base du volontariat répond à des critères flous dont on peut légitimement douter qu'ils soient principalement sociaux ou éducatifs. Pourtant nous avons là l'occasion d'atténuer les difficultés scolaires des élèves défavorisés en établissant de vraies priorités.

Retour d'une école passéiste avec la mise en avant des savoirs dits fondamentaux (Maths et Français), BAC en contrôle continu, tentation de pérenniser le distanciel, toutes ses mesures prises sans débat démocratique sont comprises dans la dimension libérale de l'éducation dont rêve Blanquer et ses dernières déclarations laissent entendre tout cela sera pérennisé en septembre 2020...

Quel gâchis ! Cette crise a bel et bien entériné le fait que le libéralisme est loin d'être le modèle idéal pour lutter contre les défis qui nous attendent : urgence climatique, réduction des inégalités, relocalisation de notre industrie...

Nous devons imposer collectivement un monde d'après solidaire, écologique et...humain !

Pierre Leveil pour le SNEP 66



Reprise : analyse et situation dans le département

12 collèges ont répondu à l'enquête du SNEP sur les conditions de reprise dans le département. Dans la quasi-totalité des CLG les CA et CHSCT ont été tenu. Les conditions de reprise ont été globalement conformes aux règles sanitaires définies dans le protocole national et en ce qui concerne l'EPS, dans la plupart des établissements l'équipe de direction a associé les collègues pour la mise en place d'un protocole spécifique EPS. Malgré quelques tentatives d'exclure l'EPS de l'enseignement ou d'imposer aux enseignants des heures d'études, les revendications des équipes EPS ont pour partie étaient prises en compte.

La problématique du masque étant résolue (le port du masque n'est plus obligatoire pour les enseignants), l'enquête montre que la source principale de mécontentement réside dans l'obligation d'enseigner sur des installations extérieures dans une période où la chaleur peut devenir insupportable. Alors que les gymnases et les salles de sport sont autorisés à rouvrir, il semble que les collectivités territoriales et les établissements ne sont pas prêts à suivre le mouvement. Nous souhaitons intervenir rapidement auprès de la DSDEN et des collectivités, aussi nous souhaiterions avoir des informations actualisées sur l'accès aux installations intérieures. Nous vous demandons de nous informer sur la situation de votre établissement par mail s2-66@snepfsu.net ou par tel : 06 86 51 77 10. Merci d'avance !



L'école des fondamentaux

La vieille idée des « savoirs fondamentaux » revient au devant de la scène avec le déconfinement scolaire. La restriction des enseignements demande une focalisation sur l'essentiel soit les maths et le français. Le reste à la marge, récréatif, peut être confié aux parents ou à l'associatif.

Il est peut-être temps d'interroger cette notion. C'est quoi un « savoir fondamental » ?

Je tente une définition. "Un savoir" : un objet de connaissance acquis grâce à un effort d'apprentissage et qui sera utile à celui qui

le possède dans sa vie d'humain, "fondamental" faisant de ce savoir une base indispensable-voire vitale!- pour l'avenir de celui qui le possède.

Les maths et le français sont donc les 2 piliers du Savoir. Maîtrisés par les petit-e-s français-e-s, ils leurs promettent un avenir et feront d'eux des acteurs positifs de la société... Que sont les autres savoirs à côté de cela ? De l'accessoire.

Il serait donc plus utile, par exemple, de savoir accorder le participe passé ou de citer le théorème de Pythagore que de savoir réguler sa vitesse et courir longtemps en se fatiguant le moins possible ou, autre exemple, savoir nager.

Pourtant, combien sommes-nous à utiliser Pythagore passé l'âge de 20 ans ? Il n'existe pas de données mais très peu probablement. On est nombreux à n'avoir réactivé ces connaissances qu'au moment de nos vies où il a fallu aider nos enfants à le comprendre et l'apprendre. Et... Combien de temps avons passé à comprendre la règle illogique de l'accord du participe passé ? Un savoir fondamental le participe passé? Reprise toute mon enfance aussitôt que l'accord n'était pas correct, entendre quelqu'un faire une faute m'écorche les oreilles! Peu de français savent appliquer cette règle correctement. Il est quand même étonnant qu'un savoir dit "fondamental" soit oublié aussitôt les examens derrière nous!

Par contre, ce corps que nous sommes, nous le sommes logiquement toute notre vie. Que peut-il y avoir de plus fondamental?

« En 1694, dans les cahiers préparatoires du tout premier dictionnaire de l'académie française il est écrit : « l'orthographe servira à distinguer les gens de lettres des ignorants et des simples femmes. » » (extrait de « la faute de l'orthographe » Arnaud Hoet et Jérôme Piron conférence à regarder sans modération sur youtube).

Les disciplines maths et français ont été dévoyées. Elles servent de clés d'entrée pour de longues études, lesquelles permettront de s'élever socialement. Mais elles y perdent toute leur poésie.

Pourquoi celles là plutôt que d'autres ? Certains l'ont décidé un jour et cela a été tout simplement accepté. L'avenir qu'elles promettent est un avenir de compétition anxiogène par une maîtrise pas forcément utile en tant que telle. Les savoirs qu'elles transmettent dans cette perspective sont plus liés à la nature de nos rapports sociaux dans le cercle d'une humanité qui ne se remet pas en question, qu'à un véritable "Savoir Fondamental"...

Il ne s'agit pas de dire que ces savoirs sont inutiles mais de dénoncer l'usage abusif qu'il en est fait.

Or, qu'y a-t-il de plus fondamental que ce que l'on est ? Ce corps conscient en perpétuelle évolution dans un univers complexe.

La crise du covid a montré que l'équilibre apporté par une pratique physique intelligente sauve, que cette pratique est indispensable.

Pourtant, à peine dé-confinés on retourne à ces dogmes qui nous gouvernent si mal depuis si longtemps!

Il est vraiment temps de repenser ou de penser -enfin !- le monde et nous même autrement... Alors n'hésitons pas, faisons tomber les tabous! Parce qu'elle développe l'individu dans toute sa complexité et qu'elle lui donne les clés d'un pouvoir d'agir sur le monde utiles- celles là- pour la Vie, l'EPS EST fondamentale...

Stephane Trazic pour le SNEP 66



© Can Stock Photo

juin une grande journée revendicative !

« Le 16 juin, les personnels de santé, du médico-social, du social, des Ehpad, de l'aide à domicile seront mobilisés pour exiger des moyens conséquents pour de bonnes conditions de travail assurant ainsi un service public de qualité pour toutes et tous. Ils seront en grève aussi pour la reconnaissance de leur métier et une revalorisation salariale et professionnelle conséquente avec une augmentation du point d'indice pour les fonctionnaires et la revalorisation des grilles salariales ».

À Perpignan, la mobilisation, soutenue par la CGT, la FSU, Solidaires et le collectif Inter urgences, prendra notamment la forme d'un village de la santé installé sur la place Catalogne, ce mardi à partir de 10 h 30.

Lire la suite et trouver l'appel de la FSU 66 ainsi que l'appel de l'intersyndicale [ICI](#)



Syndicalisation

Les représentants syndicaux sont conscients de l'évolution de la société et de ses mœurs. ils constatent tous que l'individualisme a pris de pas sur le collectif. De plus, d'autres sollicitations qui font appel à notre citoyenne et notre esprit de solidarité rentrent en concurrence avec les organisations syndicales.

Le SNEP/FSU n'échappe pas à cette tendance malgré le score sans appel réalisé lors des élections professionnelles (86.9% des électeurs et plus de 60% des inscrits). Nous sommes encore très souvent consultés par les collègues en cas de besoin. Nous le sommes d'autant plus que les convictions de la plupart des collègues sont en accord avec les idées du SNEP/FSU :

Egalité, éthique, collectif, faire avancer toute la profession, faire reconnaître notre discipline, enseigner avec des contenus propres à l'EPS, promouvoir l'UNSS, faire progresser les salaires, etc... etc...

Par contre le SNEP/FSU ne peut continuer à défendre la profession et les collègues par ses actions, si sa représentativité n'est pas très largement reconnue.

Le taux d'adhésion permet au SNEP/FSU est également un marqueur incontournable qui pèse sur la légitimité de notre organisation auprès de l'administration..

OUI ce courrier est un appel. Un appel du plus grand nombre de collègues EPS à se syndiquer au SNEP/FSU 66 d'autant que les nombreuses attaques répétées envers l'Education Nationale ont impacté le flux des adhésions depuis 10 ans.

Le potentiel est conséquent puisque nous sommes quand même nombreux dans notre petit département. Nombreux à avoir un jour adhéré au SNEP/FSU. Voici ci-dessous la répartition des 265 collègues du 66 quant à leurs syndicalisations au SNEP/FSU à un moment de leur carrière.

- Anciens sympathisants (plus syndiqués) :119 soit 44.9%
- Anciens adhérents (syndiqués l'année passée)18 soit 6.7%
- Syndiqués (en 2019-2020) : 69 soit 26%
- Retraités14 soit 5%

Ces chiffres montrent bien que l'intérêt et la confiance portée au SNEP/FSU 66 est importante puisque 220 collègues ont adhéré ou adhèrent, pour autant nous devons être plus nombreux à défendre l'EPS en restant fidèles au SNEP.

C'est pourquoi le SNEP/FSU espère qu'à la rentrée prochaine nombreux seront ceux qui feront l'effort de se tourner (ou revenir) vers lui, afin de montrer leur attachement, leur solidarité en se syndiquant puisque :

L'EPS est au cœur de nos préoccupations

Franck Cuné pour le SNEP-FSU

Le SNEP-FSU des P.O vous invite à le rejoindre dès la rentrée parce qu'il est plus difficile d'agir seul que tous ensemble.

Cliquer [ici](#) pour avoir accès à la fiche de syndicalisation à envoyer au trésorier du SNEP 66 :

Franck Cuné

1, rue Edmond Michelet

66270 LE SOLER

franck.cune@gmail.com



66

INFO CORPO

Un discours contredit par les actes

Les instances malgré le confinement ont été tenues, en visio conférence. Ce choix, s'il était incontournable lors de la période de confinement, est maintenant le signe d'une volonté de nuire à la qualité du dialogue social. Le SNEP avec le SNES et le SNUEP est intervenu auprès de la rectrice pour demander le retour des instances en présentiel. Nos demandes sont restées sans réponses alors que dans certaines académies les réunions sont à nouveau tenues en présences des membres de la CAPA.

Les propos lénifiants sur la nécessité, face à cette crise, d'une unité nationale ne sont que des mots. Les actes montrent que nos décideurs font le choix de l'autoritarisme en supprimant dès qu'ils le peuvent les liens entre les personnels et l'administration. L'école de la confiance annoncée est en réalité l'école de la défiance !

Le SNEP continuera à se battre pour imposer un dialogue social de qualité.

Compte rendu des instances

Vous pouvez retrouver tous les comptes rendu sur le site du SNEP Montpellier :

- [CAPA contestation avis final de la rectrice du 31 /01/2020](#)

- [CAPA avancement accéléré du 05 /03/2020](#)

- [CAPA HC des P.EPS du 25 /05/2020](#)

Calendrier Corpo

Mutation :

Affichage des barèmes définitivement retenus : du 27 mai au 21 juin
Publication des résultats sur SIAM/I -Prof : 23 juin

Carrière :

Les groupes de travail concernant la Classe Exceptionnelle et la Hors Classe ont eu lieu le 06 mai 20 et la CAPA HC le 25 mai 20. Ces instances

La date de la CAPA C.EX et échelon spécial n'est pas encore fixée, le SNEP-FSU a demandé un report le plus tardif possible afin d'avoir la possibilité de revenir à une réunion en présentiel.

Infos de dernières minutes

Le contingent pour la campagne 2020 de la C.EX nous a enfin été communiqué :

- 21 possibilités de promotion pour le vivier 1
- 4 pour le vivier 2

Soit 25 promotions au total ce qui fait une baisse de 43% par rapport aux contingents 2019. Ce phénomène s'explique par le ralentissement de la montée en puissance du volume des collègues à la C.EX visant à atteindre 10% du corps des P.EPS. Nous reviendrons sur cette question, avec des explications plus détaillées, dans une prochaine lettre info.

RV de carrière : Certains P.EPS qui n'ont pas bénéficié du RV de carrière 2019-2020 à cause du confinement. Les IPR nous ont assuré qu'une période de "rattrapage" sera prévue de septembre 2020 à janvier 2021. Les RV de carrières seront donc organisés selon le cadre fixé dans guide des rendez de carrière 2017. Ces collègues auront aussi la possibilité de contester l'avis final de la rectrice et les délai de recours seront maintenus. Cette obligation aura pour effet de décaler dans le temps de manière importante les décisions d'accélération de carrière des 6eme et 8eme échelon.
Pierre Leveil pour le SNEP 66

Secrétaire SNEP-FSU 66

Pierre Leveil

s2-66@snepfsu.net

06 86 51 77 10

Facebook

Cet email a été envoyé à {EMAIL}.
Vous avez reçu cet email car vous êtes inscrit sur SNEP 66.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue

Mauris commodo massa tortor, u [sit amet,consectetur adipiscing](#) Nunc fermentum neque quam, sodales eleifend elit imperdiet vitae. Aliquam id euismod nulla. Suspendisse imperdiet, sem et sollicitudin egestas, uma nunc auctor massa, vulputate pharetra mi odio nec tortor. Ut ultricies massa viverra quis.